



MUNICIPALITÉ DE SAYABEC



BUDGET 2014

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE À TAUX VARIÉS

Nous présentons dans ce document les prévisions budgétaires pour l'année financière 2014. Nous rappelons que le 1^{er} janvier 2013, le service d'évaluation de la MRC de La Matapédia avait déposé un nouveau rôle d'évaluation triennal. La valeur imposable de la Municipalité de Sayabec avait alors augmenté de 22,37 %, passant de 95 088 300 \$ au 31 décembre 2012 à 116 361 600 \$ au 1^{er} janvier 2013.

L'évaluateur de la MRC de La Matapédia, monsieur Jacques Dupéré, a fixé les valeurs imposables selon le marché du 1^{er} juillet 2011, alors que le rôle d'évaluation 2010-2011-2012 était basé sur le marché du 1^{er} juillet 2005. **À compter du 1^{er} janvier 2014, la valeur imposable est fixée à 116 891 000 \$.**

Afin de diminuer l'impact de l'augmentation des valeurs imposables sur le compte de taxes, les membres du conseil municipal ont décidé d'appliquer un régime d'impôt foncier à taux variés. **À compter du 1^{er} janvier 2014, nous serons à notre deuxième année d'application des taux variés.**

Ce régime d'impôt foncier à taux variés autorise les municipalités à fixer plusieurs taux de taxe foncière générale en fonction des catégories d'immeubles auxquelles appartiennent les unités d'évaluation.

Cela permet aux municipalités d'atténuer les transferts fiscaux qui auraient été susceptibles de survenir entre diverses catégories d'immeubles à la suite du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation.

Les municipalités peuvent fixer jusqu'à six taux de taxe foncière générale, selon les catégories d'immeubles suivantes :

- 1- La catégorie des immeubles non résidentiels (Commerces);
- 2- La catégorie des immeubles industriels;
- 3- La catégorie des immeubles de six logements ou plus;
- 4- La catégorie des terrains vagues desservis par les services d'aqueduc et d'égout;
- 5- La catégorie des immeubles agricoles;
- 6- La catégorie résiduelle (taux de base) (Exemple : résidences, lots boisés et terrains vacants).

Besoins financiers

Pour l'année financière 2014, les besoins financiers de la Municipalité concernant les revenus de taxes foncières sont de 1 449 940 \$. Afin de combler ces dépenses, voici les tableaux détaillant les taux de taxes variés ainsi que la tarification pour les services fixés :

Tableau 1 : Taux de taxe par catégories d'immeubles – Comparatif 2013 et 2014

Catégories d'immeubles	Taux de la taxe foncière par 100 \$ d'évaluation 2013	Taux de taxe foncière par 100 \$ d'évaluation 2014	Pourcentage d'augmentation de la taxe foncière par catégories d'immeubles
Immeubles non résidentiels (Commerces)	1,3667 \$	1,3831 \$	1,2%
Immeubles industriels	1,3667 \$	1,4246 \$	4,2 %
Immeubles de six logements ou plus	1,3450 \$	1,3611 \$	1,2 %
Immeubles agricoles	1,0847 \$	1,0977 \$	1,2 %
Immeubles résiduels (taux de base) (Exemple : résidences, lots boisés et terrains vacants)	1,0847 \$	1,0977 \$	1,2 %



MUNICIPALITÉ DE SAYABEC



Tableau 2 : Résumé de la tarification 2009 à 2014

<u>SERVICES</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>ÉCART</u>
Eau	171 \$	171 \$	171 \$	188 \$	188 \$	198 \$	+ 10 \$
Assainissement des eaux	172 \$	172 \$	172 \$	160 \$	155 \$	168 \$	+ 13 \$
Réserve financière assainissement des eaux	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	0 \$
Matières résiduelles	192 \$	192 \$	192 \$	205 \$	205 \$	205 \$	0 \$
TOTAL	545 \$	545 \$	545 \$	563 \$	558 \$	581 \$	+ 23 \$

Tableau 3 : Compte de taxes pour l'évaluation moyenne d'une résidence

	Évaluation moyenne d'une résidence	Taux de taxe	Total	Taxes de services	Total	Écart
2013	79 469 \$	1,0847 \$	862,00 \$	558,00 \$	1420,00 \$	
2014	79 469 \$	1,0977 \$	872,33 \$	581,00 \$	1453,33 \$	+ 33,03 \$ + 2,35 %

Source : Évaluation moyenne d'une résidence pour 2013, au dépôt du rôle en septembre 2012.

Tableau 4 : Compte de taxes pour l'évaluation moyenne d'un commerce (immeubles non résidentiels)

	Évaluation	Taux de taxe	Total	Taxes de services	Total	Écart
2013	100 000 \$	1,3667 \$	1366,70 \$	558,00 \$	1924,70 \$	
2014	100 000 \$	1,3831 \$	1383,10 \$	581,00 \$	1964,10 \$	+ 39,40 \$ + 2,05%

Présentation du rapport financier prévisionnel 2014

Le 19 décembre 2013, le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 2 900 508 \$. L'élaboration des prévisions budgétaires 2014 n'a pas été un exercice facile. La Municipalité doit faire face à une diminution de la péréquation de 100 000 \$ et à une modification du retour de la taxe de vente du Québec (TVQ), entraînant un manque à gagner de 50 000 \$. De plus, nous sommes aux prises avec une contestation de l'évaluation imposable d'Uniboard Canada pour le rôle d'évaluation 2013-2014-2015. Nous n'avons donc pas eu le choix de diminuer nos activités d'investissement à seulement 29 549 \$. Pour combler une partie des pertes importantes de revenus, nous avons dû utiliser 100 000 \$ du surplus accumulé.



MUNICIPALITÉ DE SAYABEC



Les taxes de services de l'eau et de l'assainissement des eaux augmentent respectivement de 10 \$ et 13 \$, elles passent donc à 198 \$ et 168 \$. Pour ce qui est de la taxe des matières résiduelles, elle demeure à 205 \$.

Un montant de 10 \$ est chargé par usager pour la gestion des étangs aérés. Nous planifions d'utiliser cette réserve afin de faire la vidange des boues de nos étangs aérés.

La taxe des matières résiduelles demeure inchangée. Nous affectons une somme de 39 074 \$ en provenance des redevances des matières résiduelles et des matières recyclables.

En partenariat avec le Comité de développement socio-économique de Sayabec, le conseil municipal mettra les efforts nécessaires pour rédiger une nouvelle Planification stratégique qui s'échelonnera de 2014 à 2018.

Une fois de plus, la construction des infrastructures de la nouvelle source d'eau souterraine située dans le secteur des sentiers Mic-Mac sera une priorité. Nous sommes à travailler avec les professionnels du Groupe BPR afin de faire valoir le projet auprès des instances gouvernementales. Les coûts estimés pour ce projet sont de 8 500 000 \$. Nous espérons obtenir le maximum de subvention. Le projet de prolongation des infrastructures de la route 132 Est va de pair avec le projet d'approvisionnement en eau potable. **Nous sommes impatients de voir ce projet se réaliser.**

Nous vous invitons à consulter le rapport financier présenté dans les pages suivantes qui vous informera des projets d'immobilisations prévus aux prévisions budgétaires 2014.

La somme de 29 594 \$ réservée pour les immobilisations va nous permettre de refaire la toiture du bâtiment situé aux étangs aérés, de déplacer le système de sécurité incendie au Centre sportif David-Pelletier et d'installer des enregistreurs de débit dans les stations de pompage.

Par ailleurs, avec la précieuse collaboration de madame Marie-Claude Poirier, nous poursuivrons l'amélioration de l'aménagement paysager autour de nos affiches et du côté nord du Centre sportif.

En partenariat avec le Service de sécurité incendie de la MRC de La Matapédia, nous investirons dans la construction d'une caserne de pompier. Nous projetons de construire cette caserne sur le terrain de l'ancien CLSC. Ce faisant, il nous sera possible de récupérer l'espace de l'actuelle caserne pour les besoins du garage municipal.

À compter de la fin janvier 2014, la chaufferie à la biomasse sera fonctionnelle et servira à chauffer l'Hôtel de Ville, le presbytère, l'église et l'école Ste-Marie.

Afin de réduire la propagation de poussière dans le rang 3 et la Route Melucq, nous allons continuer à utiliser la solution proposée par SEBCI, c'est-à-dire de faire la pose de chlorure de magnésium.

Nous procéderons à l'aménagement d'un nouveau Skate Parc sur le terrain de l'école polyvalente. De plus, c'est avec le sentiment du devoir accompli que le projet d'implantation d'un centre de la petite enfance de 31 places, en partenariat avec le CPE L'Enfant-Joue, se réalisera en 2014. L'établissement sera construit sur le terrain situé entre l'école polyvalente et le terrain de balle-molle.



MUNICIPALITÉ DE SAYABEC



Également, nous installerons des caméras de surveillance au Centre communautaire. Déjà, nous avons procédé à l'installation de caméras de surveillance à la Gare patrimoniale, au parc au Tournant-de-la-Rivière et à l'Hôtel de Ville.

En plus de ces investissements, nous tenons à vous informer que nous prévoyons, selon l'évolution financière, investir dans :

- 1. Des études pour le réaménagement du parc Pierre-Brochu et l'intérieur du Centre sportif;**
- 2. L'installation de l'éclairage aux enseignes des entrées Est et Ouest de la municipalité;**
- 3. L'achat d'un appareil au Centre de conditionnement physique;**
- 4. La réalisation de travaux aux sentiers Mic-Mac;**
- 5. La mise à niveau du serveur informatique au bureau municipal.**

En terminant, je tiens, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, à souhaiter à toute la population une bonne et heureuse année 2014.

Danielle Marcoux, mairesse